

Nombre de membres		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	28

Date de la convocation :
30 novembre 2023

Date d'affichage :
30 novembre 2023

Objet

23.12.06.09-059
Subventions sportives
complémentaires 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 6 décembre à 19 heures et 30 minutes,

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Mme Frédérique CHARPENEL (Maire),

Présents : MMES et M. Frédérique CHARPENEL, Alain CAUNEGRE, Isabelle LABEYRIE Serge VIAROUGE, Patrick BEDAT, Sébastien FAISSOLLE, Michel CASTETS, Aurélie BERNEDE, Jean BOUHAIN, Elisabeth DA SILVA, Michel DESTENAVE, Florence CATUS, Delphine ALLEGRE, Dominique PERRON, Marion GUILLAUD, Jihane THELU, Pascal SCHWINDOWSKY, Rose-Marie BEGUERIE, Michel LABOILLE-MORESMAU, Hélène GUIRLE, Olivier PEANNE Aurélie SOUBESTE, Florian DEYGAS, Sébastien TEULE.

Absents : MMES et M. Isabelle MAINPIN, Corinne MANCICIDOR, Sandra TOLLIS, Philippe SAINT-MARTIN, Elodie MONTERO,

Procurations : Mme Isabelle MAINPIN donne procuration à Mme Isabelle LABEYRIE, Mme Corinne MANCICIDOR donne procuration à Mme Florence CATUS, Mme Sandra TOLLIS donne procuration à M Patrick BEDAT, M. Philippe SAINT-MARTIN donne procuration à M. Florian DEYGAS.

Secrétaire de séance : Mme Marion GUILLAUD

Après avis de la Commission des Finances,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de voter les subventions suivantes aux associations sportives (détail ci-après) :

ECOLES DE SPORTS 2023

Club	Effectifs 2023	Forfait	Part proportionnelle effectif	Total effectif 2023
AVIRON CLUB SOUSTONNAIS (Aurélie Soubeste ne prend pas part au vote)	31	305	245	550
A.S. SOUSTONNAISE (Badminton)	32	305	253	558
BALADE RANDONNEE ORIENTATION (Course d'orientation)	37	305	293	598
LES ECUREUILS DE SOUSTONS	309	305	2445	2750
SCS FC (Football)	133	305	1050	1355
A.S. SOUSTONNAISE (Golf)	17	305	135	440
JUDO CLUB SOUSTONS	82	305	649	954
A.S. SOUSTONNAISE (Pelote basque)	30	305	237	542
A.S. SOUSTONNAISE (Pétanque) (Serge Viarouge ne prenant pas part au vote)	16	305	127	432
A.S. SOUSTONNAISE (Rugby)	112	305	886	1191
A.S. SOUSTONNAISE (Tennis)	120	305	950	1255
TOTAUX	919	3 355 €	7 270 €	10 625 €

RESULTATS SPORTIFS

CLUB	Part résultat
AVIRON CLUB SOUSTONNAIS <i>(Aurélié Soubeste ne prend pas part au vote)</i>	1400
A.S. SOUSTONNAISE (Badminton)	400
BALL TRAP	800
BALADE RANDONNEE ORIENTATION <i>(Course d'orientation)</i>	1400
LES ECUREUILS DE SOUSTONS	800
SCS FC (Football)	400
JUDO CLUB SOUSTONS	400
A.S. SOUSTONNAISE (Pelote basque)	1400
A.S. SOUSTONNAISE (Pétanque) <i>(Serge Viarouge ne prenant pas part au vote)</i>	1400
A.S. SOUSTONNAISE (Tennis)	400
TOTAUX	8 800€

TOTAL PROPOSITIONS 2023

CLUB	Total effectif 2023	Part Résultat	Total Général
AVIRON CLUB SOUSTONNAIS <i>(Aurélié Soubeste ne prend pas part au vote)</i>	550	1400	1950
A.S. SOUSTONNAISE (Badminton)	558	400	958
BALL TRAP		800	800
BALADE RANDONNEE ORIENTATION <i>(Course d'orientation)</i>	598	1400	1998
LES ECUREUILS DE SOUSTONS	2750	800	3550
SCS FC (Football)	1355	400	1755
A.S. SOUSTONNAISE (Golf)	440		440
JUDO CLUB SOUSTONS	954	400	1354
A.S. SOUSTONNAISE (Pelote basque)	542	1400	1942
A.S. SOUSTONNAISE (Pétanque) <i>(Serge Viarouge ne prenant pas part au vote)</i>	432	1400	1832
A.S. SOUSTONNAISE (Rugby)	1191		1191
A.S. SOUSTONNAISE (Tennis)	1255	400	1655
TOTAUX	10 625 €	8 800 €	19 425

Le présent acte est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

ACTE RENDU EXECUTOIRE APRES ENVOI
EN SOUS PREFECTURE ET PUBLICATION
LE 14/12/23
Madame Le Maire,

Soustons, le 8 décembre 2023

Madame Le Maire,

Frédérique CLARPENEL